

DU 12 AU 16 OCTOBRE 2020 : SEMAINE AGRILOCAL "AU PRÉ DE L'ASSIETTE"

A l'occasion de la Semaine du Goût, l'association nationale Agrilocal, dont le Département de l'Ain est adhérent, organise l'opération "Au Pré de l'Assiette", du 12 au 16 octobre 2020. Dans l'Ain, 4 collèges participent à cette semaine. Chacun s'est engagé à confectionner un repas 100% local durant la semaine.

AGRILOCAL : L'OUTIL DES CIRCUITS COURTS EN RESTAURATION COLLECTIVE

La plateforme Agrilocal est un outil au service des établissements (publics et privés) d'approvisionnement de la restauration collective. Cette plateforme innovante permet la mise en relation des fournisseurs locaux (producteurs, artisans, fournisseurs) et des acteurs de la restauration collective (écoles, collèges, lycées, hôpitaux, maisons de retraite...) par le biais de consultations. C'est un service en ligne gratuit pour les acheteurs du territoire qui, grâce à un module de géolocalisation automatique, organise une liaison directe entre acheteurs publics et les producteurs de produits locaux d'un même bassin de vie. Toute la partie administrative liée au droit des marchés publics est automatisée par la plateforme.

AGRILOCAL 01 : 2^E CHIFFRE D'AFFAIRES NATIONAL EN 2019

Le Département de l'Ain est engagé dans la démarche Agrilocal depuis la fin d'année 2015, et l'activité de la plateforme ne cesse de croître. En 2019, le chiffre d'affaires était de 687 771 € permettant au Département de l'Ain d'être le 2^e contributeur national parmi 37 Départements adhérents. Cela représente plus de 400 000 repas 100% local servis.

RELANCE POST COVID : COUP DE POUCE AUX ACHATS

Les producteurs et artisans, largement impactés par la période de confinement, ont perdu un chiffre d'affaires important avec la fermeture des restaurants et des établissements scolaires. Afin de soutenir cette activité économique locale, le Département a voté en juillet une enveloppe de plus de 200 000 € pour inciter les collèges en régie à acheter de plus en plus de produits locaux par l'intermédiaire d'Agrilocal01. Ce dispositif « coup de pouce » doit apporter rapidement un volume d'affaires aux producteurs tout en favorisant les produits sous signe de qualité dans la restauration scolaire. Sur chaque achat de denrées sous charte Agrilocal01, **le Département va prendre en charge entre 10 et 20% de la facture durant l'année scolaire en cours.** Cet engagement fort doit également permettre aux établissements de prendre la mesure de la loi Egalim qui va s'appliquer dès 2022 (50 % des achats alimentaires sous signe de qualité dont 20% de produits bio).

CHIFFRES CLEFS AGRILocal01

- 163 acheteurs
- 37 Départements adhérents – L'Ain, 2^e contributeur national en 2019
- 86% du chiffre d'affaires réalisé par les collèges
- 183 fournisseurs (agriculteurs, artisans, coopératives, entreprises locales)



ALIMENTATION DURABLE ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

4 collèges, soit plus de 1700 élèves, participent à l'opération "Au pré de l'assiette", du 12 au 16 octobre 2020, menée en collaboration avec l'association Alec01 (Agence de l'énergie et du climat de l'Ain).

Deux vélosmoothies permettront de sensibiliser les collégiens à l'origine de leur alimentation, la lutte contre le gaspillage et l'impact de la consommation de produits locaux sur l'économie de leur territoire. **Ces animations se dérouleront durant la pause méridienne à proximité du self.**

PROGRAMME :

- **Lundi 12 octobre 2020 : collège Antoine-Chintreuil à Pont-de-Vaux**

En présence de Guy Billoudet, conseiller départemental

- **Mardi 13 octobre 2020 : collège Louis-Vuitton à Saint-Trivier-de-Courtes**

En présence de Valérie Guyon, conseillère départementale

- **Jeudi 15 octobre 2020 : collège Marcel-Anthonioz à Divonne-les-Bains**

En présence de Véronique Baude et Gérard Paoli, conseillers départementaux

- **Vendredi 16 octobre 2020 : collège Léon-Comas à Villars-les-Dombes**

En présence de Jean Deguerry, président du Département, et de Martine Tabouret, vice présidente du Département en charge des collèges

OPÉRATION VOLAILLES DE BRESSE

Le Département a acheté 2500 volailles de Bresse à la filière en grande difficulté pendant la fermeture des restaurants. Ces poulets ont été offerts aux services de restauration des collèges gérés par le Département (34 établissements). Les volailles ont été cuisinées ces dernières semaines pour le plus grand plaisir des enfants. Cette implication du Département a permis de réduire les stocks des éleveurs afin qu'ils abordent plus sereinement la production de volailles festives.

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain – Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand • tél. 04 74 22 98 33 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr